



**ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE**

Samedi 13 mai 2023

10h

Salle Volouise

**MAISON DES JEUNES ET
DE LA CULTURE
MAISON POUR TOUS
DE VOREPPE**

ACTIVITES DE LA SAISON 2021 – 2022

FINANCES DE L'ANNEE CIVILE 2022

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

La MJC-Maison pour Tous est une association loi 1901 d'éducation populaire, qui a pour but de promouvoir les valeurs de partage, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté, de laïcité et de démocratie.

2022, après deux années de profondes mutations dans les relations, imposées par la COVID 19, 2022 fut enfin une année libérée des masques, une année de reprise des relations sociales plus normalisées. Comme un grand ouf de soulagement, comme une libération...La MJC, comme toutes les entités sociales, a vécu ce passage de l'avant à l'après COVID. Avant, Après, mais après quoi ?

Au 1^{er} janvier, nous nous sommes retrouvés avec un effectif de personnel considérablement réduit par la perte de la délégation de service public enfance. Nous avons alors réellement pris conscience de ce que signifiait la perte de 75 % de notre activité.

Très vite, nous nous sommes mis au travail, pour envisager les possibilités à saisir pour le devenir de la MJC. Nous avons d'abord centré notre réflexion sur la possible vente de service à partir du savoir-faire emmagasiné au cours des quatre années de DSP, avec les moyens humains qui perduraient sur les secteurs de la gestion RH et de la comptabilité.

Sous l'impulsion de notre directrice Emilie BERGER, nous avons aussi et en parallèle à la prospection sur la vente de services, construit un projet de développement plus large, prenant principalement appui sur les activités socio culturelles existantes, sur notre ancrage local et sur l'innovation possible en matière d'animation.

Fin juin, nous avons pu mesurer l'impossibilité de notre projet de vente de services. Il a fallu se résoudre à restructurer l'équipe de professionnels et ramener ses effectifs à ce qu'ils étaient en 2018, avant l'obtention de la DSP. Ce fut un moment difficile pour tous les niveaux institutionnels de l'association, qui nous a confrontés à nos responsabilités et aux obligations qu'elles comportent. Ce plan fut développé au dernier trimestre 2022, pour être effectif au 31 janvier 2023. Il envisage une diminution du temps affecté au poste de direction, pour aller vers un mi-temps, au second semestre 2023. Ce moment difficile a eu des incidences sur l'équipe de management, le CA et le bureau. Le conseil d'administration en ressort affaibli, par le départ de quelques membres.

Le CA s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2022, ainsi que le bureau au cours de réunions mensuelles, souvent élargies à tous les administrateurs, afin que les décisions soient élaborées collectivement. C'est ainsi que nous avons dû décider de l'augmentation du tarif des adhésions dès le 1^{er} septembre ainsi que d'une augmentation des tarifs d'activités. Nous avons aussi posé un cadre plus contraint pour l'ouverture de nouvelles activités et leur maintien, notamment à propos du nombre minimum de participants. Ces décisions n'ont impacté ni le nombre d'adhérents qui se maintient légèrement à la hausse, ni le nombre d'activités qui se sont en fait développées à travers de nouvelles propositions.

Les perspectives économiques sont cependant demeurées notre première et constante préoccupation tout au long de l'année 2022, avec en perspective la feuille de route donnée par l'assemblée générale de conduire l'association à un modèle économique équilibré pour l'exercice 2024. Les résultats 2022 sont très encourageants et signent notre capacité à atteindre l'objectif fixé. Cependant, dans le contexte d'inflation très préoccupant et insatisfaits de la perspective de devoir réduire le temps de direction, nous avons dès

le mois d'octobre saisi la municipalité, pour lui exposer nos inquiétudes sur le devenir même de la structure. Ces rencontres, venant en complément des bilans intermédiaires du contrat d'objectifs et de moyens, ont permis de réaffirmer conjointement la nécessité d'un plein temps de professionnel affecté à la direction de la MJC, d'un assouplissement de l'affectation stricte du financement du contrat d'objectif et d'une perspective de financement exceptionnel sur l'exercice 2023, pour accompagner le retour à un modèle économique équilibré.

La première des obligations qui se présente aujourd'hui devant l'assemblée générale ordinaire est de conforter le conseil d'administration. Nous invitons des adhérents à en devenir membre à part entière. Les difficultés liées à la perte de la DSP sont maintenant derrière nous et les administrateurs n'auront dorénavant à se consacrer qu'à la construction et au développement du devenir, tâches nettement plus enthousiasmantes que celles de l'organisation de la réduction du nombre de salariés.

Plus que jamais, restons tournés vers l'avenir de notre association dont la vigueur se traduit par son nombre constant d'adhérents, par l'enthousiasme partagé dans chaque activité.

Jean-Marc BUTTIN, président

RAPPORT FINANCIER 2022

Le 25 novembre 2021, la MJC Maison Pour Tous a subi la perte de la DSP pour les accueils collectifs de mineurs périscolaires et de loisirs 3/12 ans, soit 76% de son activité.

Le 6 décembre 2021, le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens sur le public 11/17 ans, sur les locaux mis à disposition, sur la durée de deux années a eu lieu pour un montant de 160 000€ et 5 000€ pour les séjours.

Pour 2022, l'état actuel de toutes les charges et des recettes certaines, dont la subvention municipale et quelques subventions ou participations, le déficit annoncé n'a pas pu être réduit.

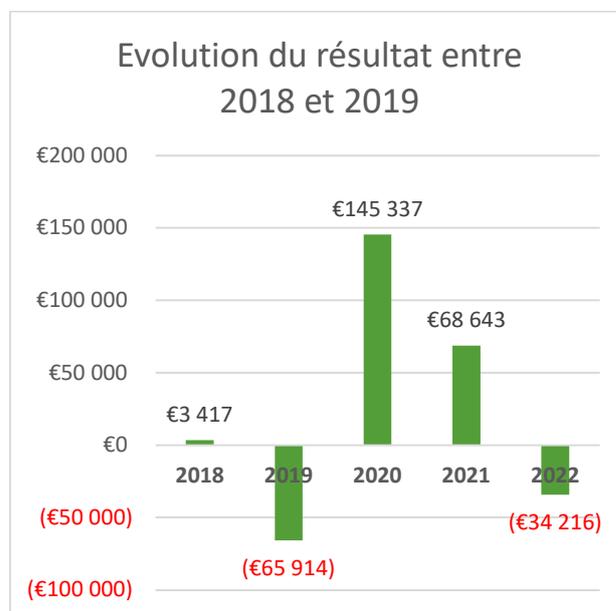
Lors de l'AG précédente, à défaut de voter un budget prévisionnel déficitaire, il a été voté :

1. Un budget prévisionnel non équilibré :
 - Réussir à atteindre un déficit de 120 000€ en 2022,
 - Réussir à atteindre un déficit de 40 000€ en 2023,
 - Trouver un équilibre financier en 2024,
2. Augmentation des adhésions :
 - 12€ pour les enfants,
 - 18 € pour les adultes,
 - 22 € pour les familles,
3. Augmentation des tarifs des activités régulières en septembre 2022 :
 - Sur une base d'un taux horaire de 6 € pour les adultes,
 - Sur une base d'un tarif modulé au QF pour les enfants et jeunes,

L'année 2022 est marquée par un **résultat déficitaire de 34 276 €**.

Ce déficit résulte principalement de la perte de la DSP, du fléchage de la subvention de la convention avec la ville uniquement sur le secteur jeunes.

Évolution du résultat de 2018 à 2022



L'évolution du résultat doit s'analyser sur plusieurs années, de 2017 (année précédant le démarrage de la DSP) à 2020 :

2018 : un léger excédent de 3 417€ (malgré la perte de 15 000 € de recettes (convention objectifs et moyens) et du fait des dépenses DSP comptabilisées en 2017).

2019 : la non-perception de la recette CEJ, affecte doublement cet exercice, car il comprend aussi la régularisation 2018 pour cette recette attendue, mais non reçue.

2020 : résultat fortement excédentaire de 143 357 € (Aides de l'état liées au Covid, versement de la PSO et des CEJ précédents, reprises pour provisions retraites, économie induite par la vacance du poste de direction...).

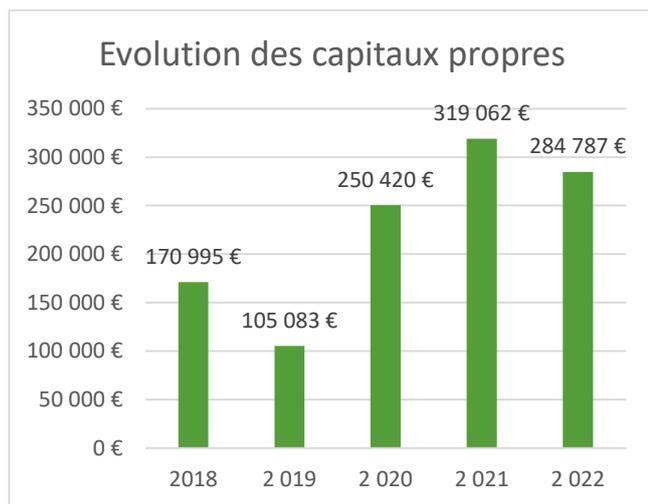
2021 : résultat excédentaire de 68 642 €, dont 49 826 € au périmètre de la DSP liées à la crise sanitaire,

2022 : résultat déficitaire de 34 276 €.

Le résultat d'exploitation de 2022 est de -71 763 €. Il est complété par des produits exceptionnels reçus en 2022 comme le CEJ 2021.

Le bilan, sur ces 5 exercices, produit un résultat de + 117 200 €, permettant de consolider nos fonds propres, en cohérence avec notre masse salariale.

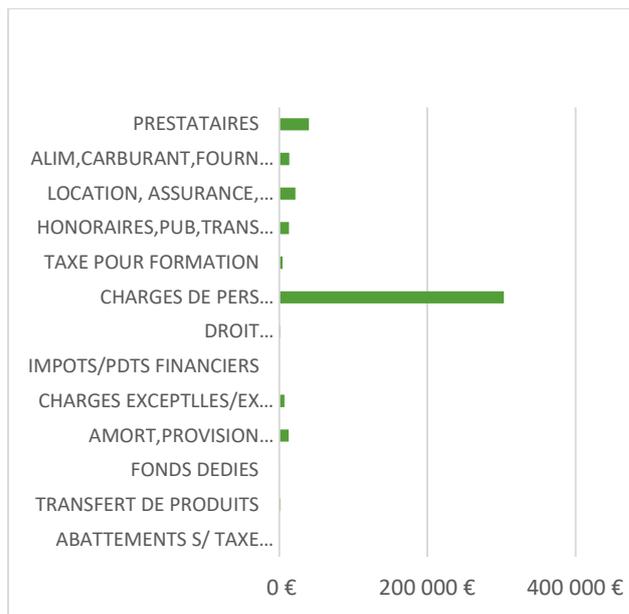
Evolution des fonds propres



Entre 2020 et 2021, les fonds propres sont de 250 420 € en 2020 et 319 062 € en 2021. Cette augmentation de 145 228 € en 2020 et de 68 643 € en 2021 s'expliquent grâce aux aides de l'état pendant la crise COVID, au maintien de la PSO par la CAF pendant les confinements ainsi que le versement du CEJ pour les années 2019 et 2018 pour un montant total de 72 000 € (36 000 € par an).

En 2022, les capitaux propres de la MJC sont de 284 787 €. Cette diminution est due au déficit de l'année de 34 276 €.

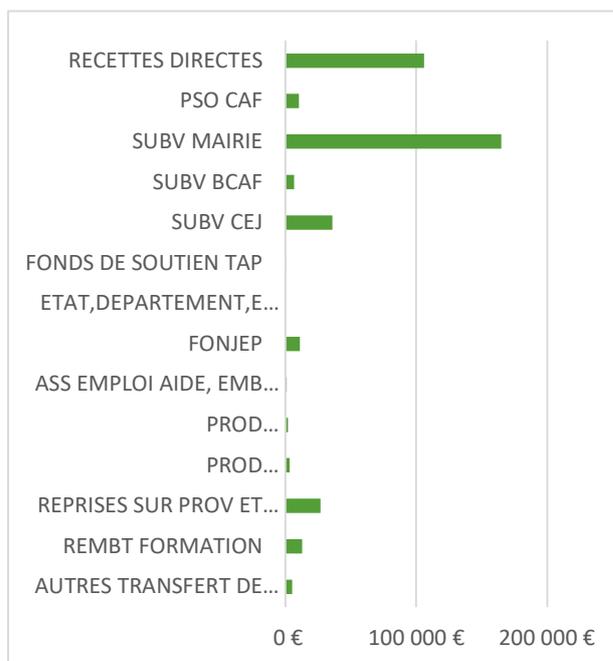
Répartition des charges par poste



Total des charges : 422 671 €

- 73 % = Charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 18% = Autres charges
- 10 % = Prestations de service

Répartition des produits par poste



Total Produits : 388 394 euros

- 43 % = Subvention ville (Convention Objectif et Moyen)
- 30 % = Autres Subventions (PSO, CAF,

FONJEP,...)

- 27 % = Recettes directes

L'autonomie financière et les risques à court terme

Avec les pertes de subventions de fonctionnement, il est nécessaire de connaître l'autonomie financière de la MJC puisqu'elle doit puiser dans ses fonds propres.

L'autonomie financière de la MJC a été calculée comme suit : $(\text{Capitaux propres} * 100) / \text{Total du passif}$. Ainsi, **la MJC a une autonomie financière à 60 % pour l'année 2022**. Ce ratio permet d'établir le niveau de capitalisation de l'association et le « rapport de force » qu'elle peut avoir avec l'ensemble de ses créanciers.

Pour les risques à court terme, deux ratios ont été pris pour mesurer la capacité de la MJC à garantir ses dettes à court terme : le ratio de liquidité générale et la liquidité immédiate.

Le ratio de liquidité générale doit être supérieur à 1, voir idéalement être à 1,5. Si ce ratio est en dessous de 1, la structure est proche de la situation « cessation de paiement ». En 2022, **le ratio de liquidité générale de la MJC est à 1**.

La liquidité immédiate, quant à elle, permet de mesurer l'aptitude de l'organisme à honorer ses dettes avec ses fonds disponibles. **Ce ratio est également à 1 pour la MJC en 2022**.

Bilan 2022

En l'état actuel de nos charges, notamment l'ensemble des moyens humains développés, nous avons pu contenir le déficit. Par ailleurs, notre modèle économique ne peut pas reposer uniquement sur notre relation avec la ville de Voreppe.

Pour les activités régulières

Nous avons aussi posé un cadre plus contraint pour l'ouverture de nouvelles activités et leur maintien, notamment à propos du nombre minimum de participants. Ces décisions n'ont impacté ni le nombre d'adhérents qui se maintient légèrement à la hausse, ni le nombre d'activités qui se sont en fait développées à travers de nouvelles propositions.

Mais ces ajustements sur le montant de l'adhésion et sur le coût des activités sont tout juste suffisants à l'équilibre des activités elles-mêmes et au financement d'un poste consacré à l'accueil.

Pour les charges du personnel

Il nous reste à financer le poste de direction, ainsi que les postes affectés à la comptabilité, aux ressources humaines, de même qu'un troisième poste sur le secteur jeunesse, actuellement non pourvu, ce qui nous prive d'une recette d'état provenant du FONJEP et ce qui a pour effet de peser lourdement sur la charge de travail de l'équipe permanente d'animation.

Pour cela, nous avons évalué la possibilité de vente de service à partir du savoir-faire emmagasiné au cours des quatre années de DSP, avec les moyens humains qui perduraient sur les secteurs de la gestion RH et de la comptabilité.

Fin juin, nous avons mesuré l'impossibilité de notre projet de vente de services.

Il a fallu se résoudre à restructurer l'équipe de professionnels et ramener ses effectifs à ce qu'ils étaient en 2017, avant l'obtention de la DSP. Au 31 décembre 2022, le poste RH a été supprimé (à effet au 31/03/2023), le temps effectif de travail a été réduit pour le poste comptabilité (à effet au 08/01/2023)

Suivi du budget rigoureux

Un plan de trésorerie et des contrôles de gestion réguliers ont été mis en place pour vérifier la tendance de ce déficit 2022. En effet, une part significative de nos produits est reçue à terme échu.

Ces actions seront complétées pour 2023 par un suivi du budget prévisionnel 2023 au plus de près du réel.

Cependant, les résultats 2022 sont très encourageants et signent notre capacité à atteindre l'objectif fixé.

Dans le contexte d'inflation très préoccupant, Le conseil d'administration devra prendre, toutes les mesures nécessaires pour réduire les charges et ramener ainsi le déficit à son plafond annuel maximum. Le conseil prendra ses décisions en anticipant aussi les déséquilibres 2023, notamment en s'assurant que les charges ne dépasseront pas les recettes certaines de plus de 40 000 euros.

Rapport financier : Bilan au 31/12/2022

ACTIF	31/12/22			31/12/21
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 530	10 476	54	29
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	33 054	31 472	1 582	1 298
Autres	83 317	81 651	1 665	4 566
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	60 880		60 880	60 880
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	660		660	860
Total I	188 442	123 600	64 841	67 653
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	8 000		8 000	5 980
Autres	92 061		92 061	91 741
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres				
Autres titres	262 596		262 596	369 804
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 751		49 751	35 868
Charges constatées d'avance (3)	1 060		1 060	2 051
Total II	413 468	0	413 468	505 443
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL	601 910	123 600	478 310	573 096
(1 Dont droit au bail				
(2 Dont à moins d'un an (brut)				
(3 Dont à moins d'un an (brut)				



IZÉHA
 Commissaire
 aux comptes
 Membre de la

PASSIF	31/12/22	31/12/21
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	40 525	40 525
Ecarts de réévaluation & équiv.		
RESERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Raport à nouveau (d)	278 537	209 856
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-34 276	68 643
Situation nette	284 787	319 053
Fonds propres corréceptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	284 787	319 053
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	375	8 500
Total II	375	8 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	61 233	57 032
Total III	61 233	57 032
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (4)	20 636	36 875
Dettes fiscales et sociales	56 597	97 570
Autres dettes	347	13 164
Produits constatés d'avance (1)	54 335	40 892
TOTAL IV	131 915	188 501
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	478 310	573 086

IZÉHA
 Commissaire
 aux comptes
 Membre de la
 Compagnie Régionale
 Dauphiné-Savoie

Compte de résultat 2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/22	31/12/21
	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION		
COTISATIONS		
VENTES DE BIENS		
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	109 958	416 847
VENTES DE BIENS ET SERVICES	109 958	416 847
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	180 186	656 762
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 000	
CONTRIBUTIONS FINANCIERES		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	181 186	656 762
REPRISES / AMORT. DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	37 017	16 327
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	8 500	6 334
AUTRES PRODUITS	6 648	3 649
(1) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	343 309	1 099 920
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	89 708	225 907
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 662	34 747
SALAIRES ET TRAITEMENTS	233 392	635 944
CHARGES SOCIALES	70 129	107 214
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	4 324	5 490
DOTATIONS AUX PROVISIONS	8 747	23 108
REPORTS EN FONDS DEDIES	375	2 000
AUTRES CHARGES	3 735	2 857
(2) TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	415 072	1 037 267
(1-2) RESULTAT D'EXPLOITATION	-71 763	62 653
PRODUITS FINANCIERS		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 205	1 369
(3) TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 205	1 369
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		
INTERET ET CHARGES ASSIMILEES		
(4) TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	0
(3-4) RESULTAT FINANCIER	2 205	1 369
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	42 880	5 297
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES		
(5) TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES	42 880	5 297
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	7 407	511
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		
(6) TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 407	511
(5-6) RESULTAT EXCEPRIONNELLES	35 473	4 786
(7) PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS		
(8) IMPOTS SUR LES BENEFICES	191	165
(1+3+5) TOTAL DES PRODUITS	388 394	1 106 586
(2+4+6+7+8) TOTAL DES CHARGES	422 671	1 037 943
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	-34 276	68 643
SECOURS EN NATURE		
EMPLOI DES SECOURS EN NATURE		

IZÉHA

Budget prévisionnel 2023

	2023	2022	2021
	TOTAL	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	0		
VENTES DE BIENS	0		
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES	115 200	109 957,93	416 847,33
VENTES DE BIENS ET SERVICES	115 200	109 957,93	416 847,33
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	175 015	180 185,51	656 762,24
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	1000,00	0,00
CONTRIBUTUIONS FINANCIERES			
PRODUITS TIERS FINANCEURS	175 015	181 185,51	656 762,24
REPRISES / AMORT DEP REPRECIAT PROV ET TRANSFERT CHARGES	4 401	37 017,38	16 327,04
UTILISATION DES FONDS DEDIES	375	8 500,00	6 334,46
AUTRES PRODUITS	6 700	6 648,12	3 649,04
(1) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	301 691	343 308,94	1 099 920,11
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	102 820	89 707,64	225 907,01
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 849	4 662,18	34 746,90
SALAIRES ET TRAITEMENTS	189 666	233 391,89	635 944,49
CHARGES SOCIALES	58 990	70 129,16	107 213,84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	2 284	4 323,66	5 490,03
DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 800	8 747,24	23 108,14
REPORT EN FONDS DEDIES	2 000	375,12	2 000,00
AUTRES CHARGES	500	3 735,27	2 856,79
(2) TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	364 909	415 072,16	1 037 267,20
(1-2) RESULTAT D'EXPLOITATION	-63 218	-71 763,22	62 652,91
PRODUITS FINANCIERS			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 100	2 205,34	1 369,15
(3) TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 100	2 205,34	1 369,15
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AT AUX DEPRECIATIONS	0		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0		
(4) TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	-	-
(3-4) RESULTAT FINANCIER	3 100	2 205,34	1 369,15
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 300	42 880,15	5 296,98
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES SUR PROV DEPRECIAT ET TRANSFERT DE CHARGES			
(5) TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 300	42 880,15	5 296,98
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	0	7 407,43	511,13
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES SUR PROV DEPRECIAT ET TRANSFERT DE CHARGES			
(6) TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	7 407,43	511,13
(5-6) RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 300	35 472,72	4 785,85
(7) PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS			
(8) IMPOTS SUR LES BENEFICES	190	191,00	165,00
(1+3+5) TOTAL DES PRODUITS	306 091	388 394,43	1 106 586,24
(2+4+6+7+8) TOTAL DES CHARGES	365 099	422 670,59	1 037 943,33
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT / SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	-59 008	-34 276,16	68 642,91

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

En janvier 2022, la MJC Maison Pour Tous de Voreppe a perdu l'appel à marché public pour les accueils collectifs de mineurs 3/12 ans de la commune. Ainsi, les 4 mois d'activité de ce secteur ne sont pas présents dans ce rapport.

Accueil Jeunes 11 / 17 ans

Espace Jeunes

Accueil libre et gratuit tous les mercredis après-midi hors vacances scolaires. Cet accueil permet une rencontre, un échange avec les jeunes. Chacun est libre de venir et partir. Ce temps est idéal pour construire des projets avec des jeunes mais aussi pour discuter autour de jeux, de leurs envies, de leurs problématiques... et ainsi les orienter vers des structures adéquates si besoin. Ce temps permet de vivre ensemble avec d'autres jeunes mais aussi avec les participants des activités régulières en respectant les locaux et les autres.

Pendant l'année scolaire 2021/2022, l'accueil jeunes du mercredi a accueilli 71 jeunes différents sur 34 mercredis. La fréquentation varie de 6 à 30 jeunes, soit en moyenne 14 jeunes. De plus, nous constatons la mixité entre les filles et les garçons, puisque ce sont 38 filles et 33 garçons qui ont fréquenté l'accueil jeunes.

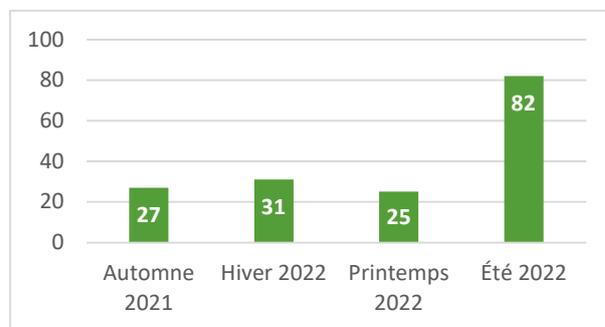
Les animateurs ont aussi assuré un accueil jeunes à l'espace Rosa Parks les vendredis soir de 16h à 21h. Sur 13 vendredis, 31 jeunes différents ont été accueillis, soit en moyenne 12 jeunes.

Les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, le secteur jeunes propose des activités journalières. Les propositions sont variées pour favoriser la participation du plus grand nombre, y compris des temps avec hébergement : sportif et culturel, filles et garçons, jeunes ados et plus grands...

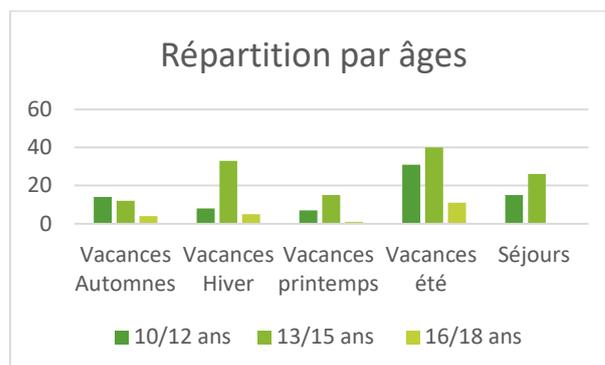
Les vacances d'automne sont les premiers contacts de l'année scolaire. Elles permettent de croiser des jeunes et de relancer les projets accompagnés, discuter de leurs envies et besoins.

Le nombre de jeunes sur les petites vacances est sensiblement le même. Le nombre de jeunes pendant les vacances d'été est plus important dû au fait qu'il y a plus de jours d'accueil.

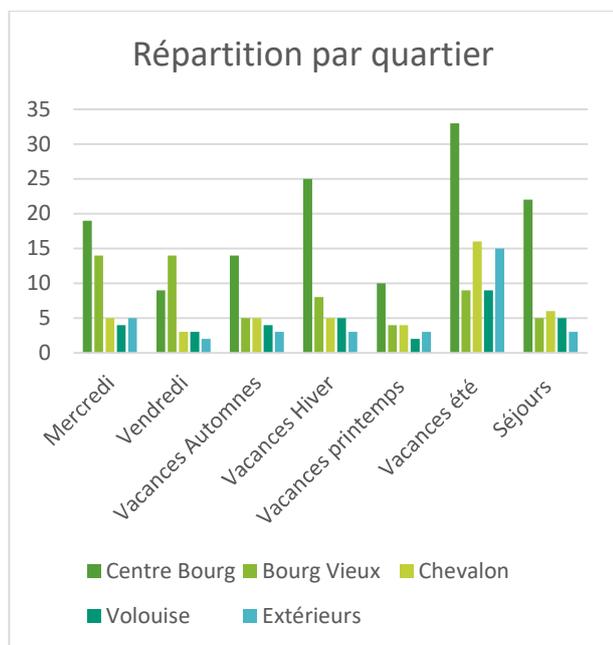


Le public

Pendant les vacances scolaires, l'accueil jeunes accueille principalement des jeunes de 13 à 15 ans. Sauf pendant les vacances d'automne où la tranche d'âge la plus représentée est les 10/12 ans. Cela s'explique par la présence des animateurs au collège dès la rentrée de septembre. Cette présence leur permet de rencontrer les nouveaux collégiens et de créer du lien avec eux. Les 16/18 ans sont peu représentés sauf pendant les vacances d'été.



Les jeunes fréquentant l'accueil jeunes de la MJC viennent principalement du centre bourg. Cela s'explique par la situation géographique de la MJC qui se situe vers le centre-ville. Les jeunes provenant de Volouise et du Chevalon sont peu représentés. Un des enjeux du secteur jeunes est de plus pratiquer "l'aller vers" afin de faire connaître l'accueil jeunes dans ces quartiers.



Aller vers

Les animateurs jeunesse se déplacent dans différents lieux pour être au contact des jeunes, connaître leurs envies, leurs besoins :

- Une permanence est faite au collège André Malraux tous les jeudis entre 12h et 14h. Des activités sportives et des jeux de sociétés sont proposés.
- Une permanence au lycée Beghin a également lieu les mardis midi.
- Participation et construction par les animateurs à des animations locales telles que les animations d'été aux parcs, initiation aux parapentes...
- Organisation de soirées jeux en partenariat avec l'Espace Rosa Parks,

Actions avec l'Union locale des MJC du Voironnais et autres acteurs jeunesse du territoire

La MJC met en œuvre de nombreux projets en partenariat avec les différents acteurs du territoire sous des formes très diverses qui peuvent aller de l'atelier ponctuel au séjour de plusieurs jours.

Ces actions se développent et prennent des formes variées. Nous avons organisé, comme les années précédentes en partenariat avec le Centre Social Rosa Parks, une sortie au ski et une sortie montagne. Au sein de l'Union Locale, le séjour " Master chef & co " a eu lieu en Haute Savoie. Il a regroupé 40 jeunes, issus des différentes MJC du pays Voironnais. Les objectifs de ce séjour sont la rencontre entre jeunes, la favorisation de la créativité, l'apprentissage du vivre ensemble, la rencontre avec un chef cuisinier et enfin la valorisation des jeunes.

Cette année, en partenariat avec le PIJ de Moirans, l'accueil jeunes de la MJC a organisé le 1^{er} job dating. Rassemblant plusieurs structures, ce job dating a permis à des jeunes de rencontrer des futurs employeurs pour des jobs d'été, des futurs apprentissages.

La participation aux évènements de la vie locale

Tout au long de l'année, les jeunes ont pu participer à des évènements de la vie locale soit pour récolter des fonds pour leur projet, soit pour s'investir.

Concernant les buvettes, les jeunes du projet Barcelone et du Grand Paradis ont tenu la buvette du Gala de danse de la MJC, des Voreppiades, de la fête de la jeunesse ainsi que celle de la MJC.

Ils ont également pendant la semaine enfance/jeunesse animé un stand sur le marché un vendredi matin avec la fresque du climat ainsi que dans 2 établissements scolaires.

De plus, les animateurs de la MJC ont proposé et animé en partenariat avec les éducateurs du Codase et la coordination jeunesse de la ville 4 ateliers sur les réseaux sociaux dans les 4 écoles de Voreppe.

Perspectives 2023

Un changement d'équipe a eu lieu avec le départ de Jérémy Picard et l'arrivée de Gaëtan Delivet.

Les enjeux de cette année sont de continuer le travail amorcé depuis 1 an sur la continuité des projets accompagnés, le partenariat avec les différentes structures jeunes de la ville et l'aller vers.

Plusieurs projets sont aussi en développement tels que la rénovation de la salle des jeunes de la MJC ou encore la construction d'un séjour humanitaire.

Séjours

En 2022, 4 séjours ont été organisés.

Lors de l'été 2022, **deux mini séjours sous forme de bivouac** ont été proposés : **Le 1^{er} aux 7 Laux et le 2^{ème} à la Croix de Belledonne**. L'objectif de ces 2 mini séjours est la découverte de la randonnée, du bivouac. Malheureusement, lors du mini séjour à la Croix de Belledonne, les jeunes ont dû rebrousser chemin lors du premier jour à cause des conditions météorologiques.

Le séjour "Sports et Sciences" a réuni 13 jeunes Voreppins à Saint Etienne de Crossey. Ce séjour a comme objectif de mettre en parallèle les sports et leurs principes scientifiques. Les jeunes ont pu, lors de ce séjour, pratiquer du parapente, de la mini montgolfière ainsi que de la spéléologie.

Le séjour Sports et Sciences a été suivi par **le séjour "Gorges du Verdon"**. Malheureusement, à cause de la sécheresse, les activités prévues initialement ont dû être remplacées par d'autres activités.

41 jeunes différents ont pu partir en séjour.

Accompagnement de projets de jeunes

Depuis plusieurs années, la MJC MPT favorise la construction et la mise en œuvre de projets par les jeunes eux-mêmes. C'est un espace de responsabilisation, d'apprentissage du débat, de la prise de décision collective et d'épanouissement à travers la réalisation de projets qui les motivent.

Cette démarche leur demande de l'implication dans la durée et une capacité à se projeter. Tous les éléments du projet sont préparés par les jeunes : les activités, les lieux, la durée, la période, l'hébergement, le budget et même les demandes de subventions.

En août 2022, le séjour " Barcelone Nous Voilà " a eu lieu. Ce séjour, impulsé par 7 jeunes du collège André Malraux, a permis à 14 jeunes Voreppins de découvrir la ville de Barcelone. L'implication du groupe tout au long de l'année sur l'animation de la vie locale a permis de diminuer le budget et de pouvoir appliquer une diminution de 200 €. (organisation de buvette, demande de subvention dans le cadre du dispositif « Coup de pouce jeunes »...).

En septembre 2021, un groupe de jeunes s'est lancé le défi de gravir le Grand Paradis. Après un entraînement tout au long de l'année sur 8 randonnées, encadrées et animées par des animateurs de la MJC ainsi que par des éducateurs du Codase, une implication sur la construction du projet ainsi que la participation à des buvettes pour diminuer le budget, le séjour a dû être annulé à cause de blessures de plusieurs jeunes ainsi qu'une blessure de l'animateur.

Éducation à l'image

La MJC Maison Pour Tous de Voreppe a choisi de développer l'éducation à l'image en direction des jeunes. L'objectif est toujours d'apprendre à appréhender les nouvelles distractions numériques, de porter un regard critique sur les images afin de renforcer la citoyenneté.

Le projet éducation à l'image s'exprime via l'organisation de plusieurs stages de courts-métrages.

Pendant l'année 2021/2022, ce sont 4 courts métrages qui ont été réalisés par les jeunes et plusieurs courts métrages ont été présentés à des festivals :

- Lors du festival du Fontanil " L'aventure au coin de ta rue ", 3 courts métrages ont été diffusés et présentés. Un débat et une rencontre avec le public ont eu lieu à la fin de la présentation,
- Lors des rencontres régionales UCV7 qui ont lieu à Annecy, les courts métrages " Pauline " et " Corporation " ont reçu 2 prix.
- Le film " **Corporation** " a également remporté le prix jeunes au Régional FFCV 2022 et reçu les compliments du jury au National FFCV.

De plus, les jeunes, toujours dans le cadre de l'éducation à l'image, ont réalisé un documentaire sur les Voreppiades. Les jeunes se sont impliqués lors de cette journée pour aller interviewer les stands associatifs.

Le film " Waterpouf ", un docu-fiction tourné pendant les vacances de Pâques avec comme thème " L'eau " a été diffusé lors de la Fête de la science. Ce docu fiction a été tourné sur le traitement de l'eau, en lien avec des élus.

Pendant l'année scolaire, des lycéens de Beghin ont tourné dans les locaux du lycée une série télé tout au long de l'année. Le montage et la diffusion des 2 premiers épisodes " The fish " a eu lieu lors de la semaine de la culture.

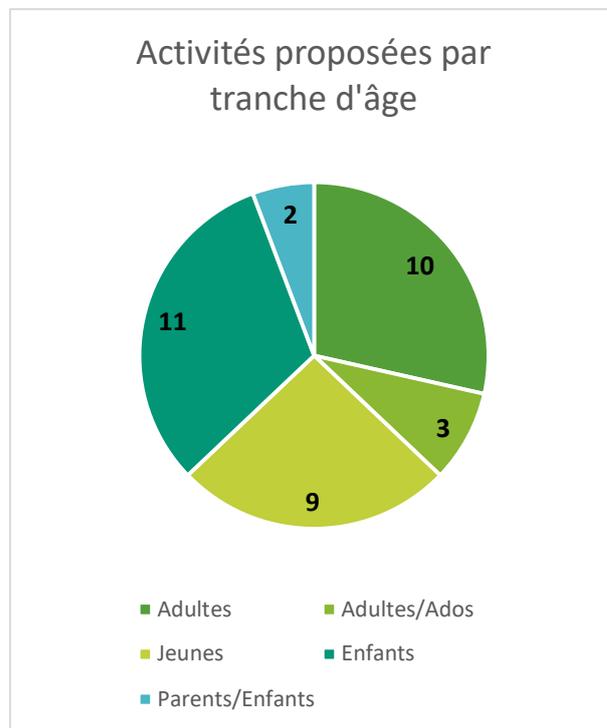
En partenariat avec la MJC de Voiron et l'école de la deuxième chance, des interventions ateliers vidéo ont eu lieu et un reportage a été réalisé lors du festival " Emotions de rue ", festival porté par la MJC de Voiron.

L'éducation à l'image a encore une fois contribué à la préparation du festival " Cap sur le court ", co présenté par un jeune et une personne choisie.

Activités régulières

Les activités artistiques, culturelles, sportives et de bien être tiennent une place importante dans l'épanouissement des personnes.

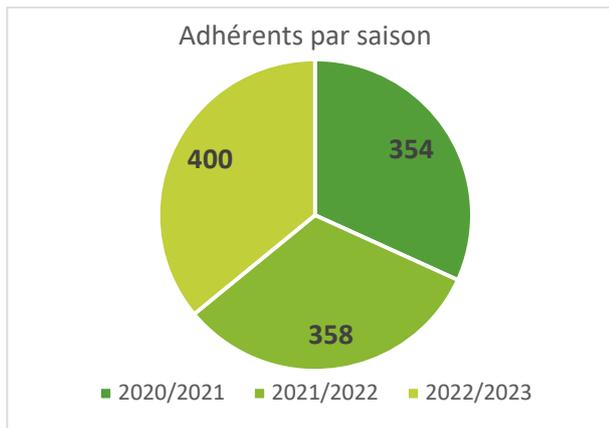
Les activités régulières sont réparties par thème : ateliers bien être et sport, art et culture, théâtre, danse et musique. En 2021/2022, la MJC a proposé 35 activités différentes réparties en 63 créneaux.



Sur les 35 activités proposées, 25 ont été maintenues, 10 annulées pour principalement faute d'inscrits.

Certains ateliers adultes sont encadrés par des bénévoles comme le Théâtre de l'Incident, l'atelier vidéo, la méditation, l'atelier d'écriture et l'atelier mémoire.

En 2021/2022, la MJC a 358 adhérents, 151 adultes et 207 enfants/ados, soit une augmentation de 1.12 % par rapport à 2020/2021. Cette année a été marquée par la reprise timide des inscriptions liée au COVID.



Perspectives 2022

En septembre 2022, la MJC connaît une hausse de 10,50 % d'adhérents supplémentaires pour les activités régulières.

Travail avec les partenaires municipaux

Avec le **Centre Social, l'Espace Rosa Parks** : travail partenarial autour de nombreuses actions tout au long de l'année telles que les soirées jeux, les sorties pour Tous, le lien avec l'accueil jeunes de l'espace Rosa Parks.

Participation à la coordination famille, groupe de professionnels qui organisent des actions d'accompagnement à la parentalité.

Depuis la perte de la DSP, en remplacement de la coordinatrice enfance, la responsable des activités régulières de la MJC est devenue accueillante au LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent).

Service AVL : Participation à la préparation de la semaine enfance jeunesse, aux animations d'été notamment pour le parapente, l'animation de la vie locale : expositions, théâtre enfant et théâtre de l'Incident...

Cinéma – Organisation du Ciné Gaming et participation au Festival Cap sur le Court organisé par la MJC.

Service Education Petite enfance : avec la délégation de service public ainsi que l'accueil

jeunes, nous travaillons très étroitement avec le service EPE, en confiance et avec efficacité.

L'appui assuré par le **service technique** pour l'entretien des locaux, ainsi que le **soutien logistique** pour le prêt de salles ou de matériel, est d'une aide précieuse dans le travail quotidien de la MJC.

Les propositions festives et culturelles, actions en partenariat.

En plus de l'organisation de ces événements, la MJC participe à l'organisation et/ou à l'animation de différents temps forts avec des partenaires : carnaval, voreppiades, sorties familles, soirées jeux hebdomadaires, forum des associations, le stage passeur d'images, fête de la science....

En septembre 2021, la MJC a organisé le festival Cap sur le Court en streaming. Animé par 2 jeunes du groupe de l'éducation à l'image, le festival a eu encore du succès.

En avril 2022 a eu lieu la 1ère édition du Ciné Gaming, au cinéma le CAP. Rencontres, ateliers, concours sur écran-géant, lots et buvette, autour du cinéma et des jeux vidéo.

En mai 2022, la MJC a organisé le Gala de danse qui a permis aux danseurs, enfants et adultes, de se représenter dans la salle des fêtes de l'Arrosoir, mise à disposition gracieusement par la municipalité.

L'atelier vidéo a réalisé en 2022 plusieurs courts métrages :

- Film promotionnel pour le Lions Club de Voiron (Financier du Festival Vidéo)
- " MaJic " : Film minute collectif, présenté au Festival Régional FFCV (Annecy) avec la participation d'une jeune de l'activité " Eduk'image ",
- " Max et Sally " : Captation du spectacle du théâtre de l'incident,

- " Au nom de la Vie " de Christian Rasquier et Bernard Ferrand Grand Prix du festival Régional FFCV (Annecy) et Grand Prix de la ville de Soulac au Festival National de la FFCV.

Le film a également été présenté en ouverture du Festival International du Film Ecologique et Social et a été projeté en décembre au Cinéma le CAP à Voreppe.

- " 3 Gestes pour conjurer le mauvais sort " : Film collectif, troisième prix du Fest Film FFCV à Soulac,
- " Toute une vie sans se voir " : Captation du spectacle proposé par l'Attrape Cœurs et Sacanotes,

Avec l'aide du Lions Club de Voiron et du cinéma Le Cap, le Festival **Cap sur le Court** 2022 a remporté un beau succès associant Eduk'Image et AVV.

Vie associative, travail des commissions

Les instances associatives (bureau, conseil d'administration, assemblée générale) permettent le fonctionnement démocratique de l'association. La mission générale est d'impulser et d'animer le projet validé en assemblée générale. Pour cela, les travaux peuvent être très divers. Elles s'attachent néanmoins à décider des actions et à en suivre la réalisation.

En 2021/2022, le conseil d'administration a dû encaisser la perte de la DSP et prendre des décisions difficiles validées en septembre 2022.

Avec le soutien de La Ville de Voreppe, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du Département de l'Isère et de la Caisse d'Epargne.

